

Bruxelles, le 21 octobre 2009

## AVIS AUX CERCLES N° 40

### 1 Conditions d'obtention d'un dossard + couleur pour la saison 2009-2010

Catégories	Né(e)s en	Couleur
BENJAMIN(E)S PUPILLES	2004(dès 6 ans accomplis),2003,2002,2001, 2000,1999	JAUNE OCRE
MINIMES	1998,1997	VERT
CADET(TE)S	1996,1995	MAUVE
SCOLAIRES	1994,1993	ORANGE
JUNIORS	1992,1991	ROUGE
SENIORS	1990 à 1975	NOIR
MASTERS	(1990, 1989, 1988 : Espoirs) 1975 (à dater du 35 <sup>ème</sup> anniversaire) et avant	BLEU

En ce qui concerne les BENJAMINS 2003-2004 :

Ces derniers ne peuvent pas faire de cross, pour effectuer la distinction, une croix est faite sur le numéro du dossard.

### 2. Calendrier piste 2010 – formulaires et procédure

Vous voudrez bien trouver en annexe les formulaires relatifs à l'organisation des meetings **d'été 2010** à savoir du 01.04.2010 au 31.10.2010.

Ces formulaires sont à transmettre **dûment complétés en double exemplaires aux secrétaires des comités provinciaux pour le 27.11.2009 au plus tard.**

**MERCI DE BIEN VOULOIR COMPLETER CES FORMULAIRES EN MAJUSCULE et DE BIEN VOULOIR UTILISER UN SYSTEME LISIBLE POUR LA LISTE DES EPREUVES – !IMPRESSION EN NOIR ET BLANC !!**

Une **demande de jury** est également à transmettre aux désignateurs provinciaux pour la même date.

**Attention pour rappel, à l'instar des années précédentes, le Comité directeur confirme que les désignateurs provinciaux ne devaient plus réaliser de jury lorsqu'une demande ne leur a pas été transmise par le cercle organisateur dans les délais prévus. Le meeting sera purement et simplement ANNULE !**

Après avoir élaboré en collaboration avec les désignateurs le calendrier de leur province, les secrétaires provinciaux transmettront pour le **21.12.2009** un exemplaire de chaque demande d'organisation à la LBFA qui établira le calendrier complet pour le **15.01.2010 au plus tard.**

.../...

Les désignateurs sont, quant à eux, invités à rentrer leurs jurys au plus tard le **08.03.2009** pour les organisations prévues **du 01.04.2010 au 31.07.2010** ; le **05.07.2010** pour les organisations prévues entre le **01.08.2010 au 31.10.2010**.

Vous trouverez ci-joint, le formulaire de demande de jury.

### **3. CALENDRIER PISTE 2009**

**RSCA** : concerne meeting n° 201 du 25/10/09 :

En raison de l'indisponibilité du matériel, le concours du saut en hauteur H et D **est supprimé**.

Adresse du site : [www.sca-athletisme.be](http://www.sca-athletisme.be) (l'adresse e mail qui apparaît est également valable!)

### **4. CALENDRIER CROSS 2009/2010**

**Cross du Pays Vert le 22/11/09 (Ath-Athlétisme) :**

Pour des raisons indépendantes du cercle organisateur, le cross prévu à la date du 22/11/09 est avancé au **15/11/09**, même endroit, même heure !

### **5. COMMUNIQUE DE LA DIRECTION TECHNIQUE**

Nous vous rappelons que les résultats des meetings (**outdoor et indoor**) doivent être envoyés le plus rapidement possible sur l'adresse e mail de Mme Deroubaix ([f.deroubaix@skynet.be](mailto:f.deroubaix@skynet.be)) afin de pouvoir encoder les performances pour les statistiques.

### **6. APPEL A CANDIDATURE POUR LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE DE SEMI-MARATHON ET MARATHON 2010**

Les cercles désireux d'organiser le semi-marathon et/ou le marathon 2010, sont priés d'envoyer leur candidature à la LBFA pour **le jeudi 5/11/2009** au plus tard.

La date, le lieu et le montant de la soumission (à glisser dans une enveloppe fermée) doivent être renseignés en respectant les conditions reprises dans les cahiers de charges qui peuvent être obtenus sur simple demande auprès de la LBFA.

Pour information les montants sont fixés par la LRBA : 625 € pour le semi marathon et 1.250 € pour le marathon.

### **7. CALENDRIER INDOOR 2009-2010**

Veillez noter les changements de dates pour les organisations suivantes :

- KBC INDOOR :

Le dimanche 14 février 2010 (au lieu du 7 février)

- Championnats LRBA d'épreuves combinées :

Les samedi 6 et dimanche 7 février 2010 (au lieu des 13 et 14 février)

### **8. CONCERNE POINT 4 DE L'AVIS AUX CERCLES 39**

L'athlète ABDULLAH Ali n'est PAS AFFILIE à la LBFA.

---